

ADSEA DU CANTAL

2, rue de la Fromental

15018 AURILLAC

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels *Exercice clos le 31 décembre 2018*



26, avenue du Lioran - BP 14 – 15100 SAINT-FLOUR – www.acf-expertise.fr

ACF SAS au capital de 266 000 euros – R.C.S. Aurillac 398 804 526 - APE 6920Z

Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne
Membre de la Compagnie Régionale de Riom



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de l'association ADSEA DU CANTAL,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale en date du 1^{er} juillet 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADSEA DU CANTAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

▪ *Motivation de la réserve*

En raison de l'insuffisance d'uniformisation et de formalisation des procédures de contrôle interne au sein des établissements de l'association, nous n'avons pu mettre en œuvre des travaux nous permettant de nous assurer de façon suffisante de la permanence des traitements et estimations comptables retenus par l'association

▪ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres sur les comptes de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Saint-Flour
Le 11 juin 2019**

**ACF SAS
Fabien SOULEYREAU**



**Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom**

ACTIF	Arrêté au 31/12/2018 Durée 12 mois			31/12/2017 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	59 903,39	-48 806,96	11 096,43	13 175,08
Autres immobilisations incorporelles	75 831,58	-62 941,18	12 890,40	16 405,60
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	26 017,96	-2 099,97	23 917,99	24 151,32
Constructions	13 986 133,59	-6 635 169,88	7 350 963,71	7 595 874,41
Installations techniques, matériel et outillage	2 139 504,34	-1 749 963,56	389 540,78	399 583,23
Autres immobilisations corporelles	1 695 330,10	-1 067 098,05	628 232,05	619 231,70
Immobilisations corporelles en cours	4 725,58		4 725,58	12 863,86
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	25 759,56		25 759,56	26 028,34
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 168,56		14 168,56	13 043,50
TOTAL I	18 027 374,66	-9 566 079,60	8 461 295,06	8 720 357,04
Comptes de liaison				
Comptes de liaison (1)				
Comptes de liaison				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	21 521,58		21 521,58	24 203,35
Autres approvisionnements	112 332,34		112 332,34	110 882,40
En-cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	39 141,50		39 141,50	63 431,75
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 385,16		1 385,16	2 201,87
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	1 494 774,56	-5 716,30	1 489 058,26	1 746 613,82
Autres créances	171 400,05		171 400,05	269 777,11
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	1 930 834,26		1 930 834,26	2 300 000,00
Disponibilités				
Disponibilités	11 969 269,26		11 969 269,26	9 510 919,03
TOTAL III	15 740 658,71	-5 716,30	15 734 942,41	14 028 029,33
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	121 378,50		121 378,50	66 551,16
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL GENERAL	33 889 411,87	-9 571 795,90	24 317 615,97	22 814 937,53

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre cet établissement les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du CASF

PASSIF	Arrêté au 31/12/2018 Durée 12 mois	31/12/2017 12 mois
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds associatifs sans droit de reprise	787 062,86	787 062,86
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs	80 000,00	80 000,00
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	355 678,34	355 678,34
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	3 631 093,65	3 325 836,44
Réserves de compensation	1 702 880,18	1 616 108,59
Excédents affectés à la couverture besoin fonds roulement	963 060,26	963 060,26
Autres réserves	90 370,63	90 370,63
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-165 080,49	-160 968,91
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-1 814 089,01	-1 739 816,50
Résultat sous contrôle tiers financeurs	2 192 183,83	1 435 652,25
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-356 819,56	-296 395,46
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	527 634,82	1 010 952,19
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	157 824,33	169 863,47
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement	16 111,69	16 111,69
Amortissements dérogatoires et prov renouvellement immobilisation:	885 018,40	818 305,20
Réserves des plus-values nettes d'actif	1 232 922,34	1 160 869,25
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	10 285 852,27	9 632 690,30
Comptes de liaison		
Comptes de liaison		
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour risques	265 804,44	351 212,00
Provisions pour charges		
Provisions pour charges	72 408,52	66 324,60
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	730 627,48	639 256,25
TOTAL III	1 068 840,44	1 056 792,85
Dettes (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 183 324,21	9 243 587,89
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	64 903,41	82 169,33
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	116 427,34	177 713,77
Redevables créditeurs		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		
Dettes fournisseurs et acomptes rattachés (4)	507 508,08	473 024,47
Dettes sociales et fiscales		
Dettes sociales et fiscales	2 033 417,78	2 111 777,73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	51 526,71	32 753,84
Autres dettes (5)		
Autres dettes (5)	5 815,73	4 045,35
TOTAL IV	12 962 923,26	12 125 072,38
TOTAL GENERAL	24 317 615,97	22 814 937,53

(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : ; résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :

(3) En particulier : cautions versés par les résidents à leur entrée dans l'établissement

(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

Compte de résultat

ASSOCIATIF CONSOLIDE 2018

	Arrêté au : 31/12/2018		31/12/2017		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises	367,50	0,00	625,25	0,00	-257,75	-41,22
Production vendue	847 622,69	5,59	799 185,71	5,27	48 436,98	6,06
Chiffre d'affaire	847 990,19	5,59	799 810,96	5,27	48 179,23	6,02
Production stockée	-22 840,31	-0,15	15 543,53	0,10	-38 383,84	-246,94
Production immobilisée	15 166 887,66	100,00	15 170 452,97	100,00	-3 565,31	-0,02
Subventions d'exploitation	72 371,03	0,48	156 371,05	1,03	-84 000,02	-53,72
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	130 257,32	0,86	248 308,46	1,64	-118 051,14	-47,54
Transfert de charges et avantages en nature	7 448,24	0,05	6 184,52	0,04	1 263,72	20,43
Autres produits	1 199 431,62	7,91	1 202 356,55	7,93	-2 924,93	-0,24
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	17 401 545,75	114,73	17 599 028,04	116,01	-197 482,29	-1,12
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks marchandises						
Achats de matières premières et fournitures	88 902,02	0,59	85 137,33	0,56	3 764,69	4,42
Variation de stock matières premières	2 317,68	0,02	-6 622,78	-0,04	8 940,46	-135,00
Achats d'autres approvisionnements	568 539,04	3,75	529 648,48	3,49	38 890,56	7,34
Variation de stock autres approvisionnements						
Achats non stockés de matières et fournitures	873 522,14	5,76	833 213,78	5,49	40 308,36	4,84
Services extérieurs et autres	1 629 399,45	10,74	1 627 375,92	10,73	2 023,53	0,12
Impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations	907 399,55	5,98	623 675,54	4,11	283 724,01	45,49
Impôts taxes et versements assimilés, autres	53 509,44	0,35	89 572,71	0,59	-36 063,27	-40,26
Salaires et traitements	8 417 402,23	55,50	8 314 433,50	54,81	102 968,73	1,24
Charges sociales	3 393 297,48	22,37	3 282 921,44	21,64	110 376,04	3,36
Dotations aux amortissements et provisions	819 417,75	5,40	809 133,60	5,33	10 284,15	1,27
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	3 204,87	0,02	2 258,09	0,01	946,78	41,93
Dotations aux provisions pour risques et charges d'expl	39 000,00	0,26	30 000,00	0,20	9 000,00	30,00
Autres charges	38 798,32	0,26	33 729,26	0,22	5 069,06	15,03
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	16 834 709,97	111,00	16 254 476,87	107,15	580 233,10	3,57
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	566 835,78	3,74	1 344 551,17	8,86	-777 715,39	-57,84
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPÉRATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Revenus des VMP, autres produits financiers	46 543,19	0,31	50 383,85	0,33	-3 840,66	-7,62
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	46 543,19	0,31	50 383,85	0,33	-3 840,66	-7,62
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	171 979,15	1,13	185 694,64	1,22	-13 715,49	-7,39
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	171 979,15	1,13	185 694,64	1,22	-13 715,49	-7,39
RESULTATS FINANCIERS	-125 435,96	-0,83	-135 310,79	-0,89	9 874,83	-7,30
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	441 399,82	2,91	1 209 240,38	7,97	-767 840,56	-63,50
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	253 510,85	1,67	584,25	0,00	252 926,60	
- exercices antérieurs	58 414,23	0,39	26 916,49	0,18	31 497,74	117,02
Sur opérations en capital	263 080,67	1,73	230 061,88	1,52	33 018,79	14,35
Reprises sur prov régl destinées à la couverture du BFR						
Reprises sur prov régl pour renouvellement des immos	9 327,80	0,06	5 824,00	0,04	3 503,80	60,16
Reprises sur prov régl des plus values nettes d'actif						
Reprises sur autres provisions réglementées	20 745,23	0,14	20 678,57	0,14	66,66	0,32
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	167 687,21	1,11	121 184,21	0,80	46 503,00	38,37
Transferts de charges						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	772 765,99	5,10	405 249,40	2,67	367 516,59	90,69
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion						
Exercice courant	8 597,03	0,06	46 238,95	0,30	-37 641,92	-81,41
Exercices antérieurs	55 407,89	0,37	22 237,79	0,15	33 170,10	149,16
Sur opérations en capital	128 196,79	0,85	4 441,41	0,03	123 755,38	2 786,40
Dotations aux prov régl destinées à la couverture du BFR						
Dotations aux prov régl pour renouvellement des immos	144 993,50	0,96	26 542,18	0,17	118 451,32	446,28

Compte de résultat

ASSOCIATIF CONSOLIDE 2018

	Arrêté au : 31/12/2018		31/12/2017		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dotations aux prov régl des plus values nettes d'actif	72 053,09	0,48	151 592,04	1,00	-79 538,95	-52,47
Dotations aux autres provisions réglementées						
Engagements à réaliser sur ressources affectées	268 825,58	1,77	343 333,22	2,26	-74 507,64	-21,70
Impôts sur les sociétés	8 457,11	0,06	9 152,00	0,06	-694,89	-7,59
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	686 530,99	4,53	603 537,59	3,98	82 993,40	13,75
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	86 235,00	0,57	-198 288,19	-1,31	284 523,19	-143,49
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX						
TOTAL X						
PRODUITS	18 220 854,93	120,14	18 054 661,29	119,01	166 193,64	0,92
CHARGES	17 693 220,11	116,66	17 043 709,10	112,35	649 511,01	3,81
SOLDE INTERMÉDIAIRE	527 634,82	3,48	1 010 952,19	6,66	-483 317,37	-47,81
TOTAL XI						
EXCEDENT OU DÉFICIT	527 634,82	3,48	1 010 952,19	6,66	-483 317,37	-47,81



Compte de résultat

ASSOCIATIF CONSOLIDE 2018

Liste des structures



Annexes

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 s'élève à 24 317 615,97 euros.
Le résultat de l'exercice 2018 est un excédent de 527 634,82 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.



Sommaire

1. Faits majeurs de l'exercice	Page 3
2. Principes, règles et méthodes comptables	Page 4
3. Informations complémentaires	Page 5
4. Changements de méthode	Page 5
5. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat	
5.1 Etat des immobilisations	Page 6 et 7
5.2 Etat des amortissements	Page 8
5.3 Détail des stocks	Page 9
5.4 Etat des échéances des créances	Page 10
5.5 Disponibilités	Page 11
5.6 Produits et Avoirs à recevoir	Page 12
5.7 Charges à payer et Avoirs à établir	Page 12
5.8 Charges et Produits constatés d'avance	Page 12
5.9 Tableau d'évolution des fonds propres	Page 13 et 14
5.10 Tableau des Subventions et provisions réglementées	Page 15
5.11 Tableau des Provisions	Page 16
5.12 Tableau des Fonds dédiés	Page 17
5.13 Etat des échéances des dettes	Page 18
5.14 Engagements Financiers	Page 19
6. Notes sur le compte de résultat	
6.1 Analyse du résultat comptable	Page 20
6.2 Tableau de passage du résultat comptable au résultat administratif	Page 21



1. Faits majeurs de l'exercice

L'exercice 2018 s'est caractérisé par les faits majeurs suivants :

La gîte du Falgoux, propriété de l'association, fait l'objet d'une vente actée le 06 Août 2018 et ce, pour un montant de 140 000 €.

Le rachat du bâtiment du Foyer d'Hébergement d'Anjoigny à hauteur de 211 586 € (hors frais notariés) acté le 21 Décembre 2018 et ce, après rupture anticipée du bail à construction avec la S.A d'HLM Polygone à la date du 31/12/2018.

L'association a fait l'objet d'une donation d'une maison d'habitation ainsi que d'une somme financière acceptée lors du Conseil d'Administration le 8 décembre 2017.

La dévolution successorale a fait l'objet d'un acte notarié en date du 30-11-2018.

L'estimation du bien légué est arrêté à hauteur de 40 000 €. Cette maison d'habitation désormais propriété de l'Association fera l'objet d'une vente courant 2019 et sera traité comptablement en produits exceptionnels, et ce dans la continuité de la méthode appliquée sur l'exercice 2018.

En effet, sur l'exercice 2018, les produits d'épargne du testateur ,versée par l'étude notariale à l'Association portée légataire universelle, ont été comptabilisés en produits exceptionnels à hauteur de 4 849,12 €.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens est conclu le 31 Décembre 2018 entre l'organisme gestionnaire A.D.S.E.A. du Cantal, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental du Cantal. Le C.P.O.M contractualisé pour une durée de cinq ans (2019-2023), s'inscrit dans un contexte de redéploiement de l'offre, de recherche de solutions innovantes et de développement de formules de coopération, en anticipation des orientations du projet régional de santé.

Le renouvellement de l'arrêté de frais de siège 2019-2023 :

Le décret du 22 octobre 2003 (art. 88) reconnaît l'existence et clarifie la place et le rôle tenus par les sièges sociaux dans la gestion des ESSMS - Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux : « les budgets approuvés des établissements et services peuvent comporter une quote-part de dépenses relatives aux frais de sièges sociaux de l'organisme gestionnaire ».

Ces prestations sont de nature à démontrer l'utilité du suivi du siège dans la gestion quotidienne des services et établissements.

Cette autorisation est également subordonnée à l'existence de délégations de pouvoirs précises entre les administrateurs, la direction générale et les directions des établissements et services.



2. Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement 99-01 du CRC relatif à la réglementation comptable des associations
- l'instruction DGAS du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires
- l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les durées d'amortissement utilisées au sein de l'association sont variables selon les établissements:

Constructions: de 15 à 50 ans

Agencements: de 10 à 30 ans

Matériel et outillages: de 7 à 15 ans

Véhicules: de 5 à 10 ans

Matériel et mobilier de bureau: de 7 à 15 ans

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette d'arrêté des comptes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Contributions volontaires :

Le manque de moyens de recensement des contributions ne permet pas de les évaluer avec exactitude.



3. Informations complémentaires

Effectifs

Au 31/12/2018, les effectifs salariés de l'association se décomposaient de la manière suivante:

- 211 salariés en CDI à temps plein
- 75 salariés en CDI à temps partiel (49,40 ETP)
- 14 salariés en CDD à temps plein
- 9 salariés en CDD à temps partiel (6,22 ETP)

Au total, l'association employait au 31/12/2018, 309 salariés pour 280,62 ETP.

Provision pour indemnités de départ en retraite

L'engagement total au titre de la provision d'indemnité de départ en retraite s'élève à fin 2018 à 2 619 681,49€ chargé.

La provision n'est pas constatée comptablement.

Les paramètres pris en compte sont:

- Projection à effectif permanent (CDI) et présent au 31/12/2018,
- Taux d'actualisation nul,
- Age de départ à la retraite : 62 ans,
- Turnover nul,

Sont comptabilisées au compte 194 -Fonds dédiés les sommes accordées par les financeurs à certains établissements dans le cadre des négociations budgétaires.

A la clôture de l'exercice 2018, le montant des Fonds dédiés retraite s'élève à 275 950,64 euros.

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants.

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif dispose que les associations doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés ainsi que leurs avantages en nature.

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Aucun administrateur n'est rémunéré.

Litiges prudhommaux en cours

Plusieurs litiges prudhommaux ont fait l'objet d'une provision pour litiges prudhommaux sur l'exercice 2018. Pour l'exercice 2018, le montant des provisions s'élève à 265 804,44 € à la clôture.

Certains litiges ont fait l'objet d'une reprise sur provision et ce à hauteur de 85 407,56 euros.

Solde d'heures supplémentaires à récupérer

Un certain nombre d'heures supplémentaires sont à récupérer au 31/12/2018. Elles n'ont pas été provisionnées mais pourraient impacter les comptes pour un montant de 191 876,28 € chargé.

Honoraires Commissaire aux comptes

Les honoraires versés au commissaire aux comptes pour l'année 2018 s'élèvent à 26 120 euros.

4. Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



5. Notes sur le bilan

5.1. Tableau des mouvements des Immobilisations

	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	59 903,39 €	- €	- €	59 903,39 €
Autres immobilisations incorporelles	75 831,58 €	- €	- €	75 831,58 €
Immobilisations corporelles				
Terrains	26 017,96 €	- €	- €	26 017,96 €
Constructions				
sur sol propre	3 549 954,28 €	151 326,86 €	127 973,05 €	3 573 308,09 €
Dont				
IME		74 223,40 €	127 973,05 €	
Association		1 116,00 €		
ITEP		75 987,46 €		
sur sol d'autrui	10 244 848,34 €	255 050,75 €	87 073,59 €	10 412 825,50 €
Dont				
FAM Hébergement		18 244,74 €	9 655,30 €	
Ateliers Occupationnels Bos Darnis		2 490,82 €		
UPHV Hébergement		1 997,37 €		
Foyer Hébergement Anjoigny		227 561,16 €	61 929,36 €	
Exploitation commerciale		605,00 €		
Entreprise Adaptée			15 488,93 €	
AEMO		4 151,66 €		
Installations techniques, matériel et outillage	2 121 943,33 €	83 814,37 €	66 253,36 €	2 139 504,34 €
Dont				
Ateliers occupationnels		930,26 €		
Exploitation Commerciale		35 512,83 €	11 914,48 €	
ESAT ARS		20 605,10 €		
Entreprise Adaptée		1 225,00 €	1 495,00 €	
IME		10 475,72 €	51 088,98 €	
FAM Hébergement		5 154,00 €		
Foyer Hébergement Anjoigny			1 754,90 €	
AEMO		630,12 €		
UPHV Soins		7 127,45 €		
SESSAD Cantal		425,00 €		
DHAP		1 728,89 €		
Autres immobilisations corporelles				
Agencements	201 057,42 €	- €	- €	201 057,42 €
Matériel de transport	638 999,62 €	74 110,76 €	21 332,31 €	691 778,07 €
Dont				
Ateliers Occupationnels		24 578,76 €	- €	
IME		- €	839,06 €	
AEMO		14 594,00 €	- €	
Production		32 020,00 €	19 643,25 €	
SEAP		2 918,00 €	850,00 €	
Matériel informatique	337 634,51 €	26 305,38 €	2 423,94 €	361 515,95 €
Dont				
Ateliers Occupationnels		1 211,88 €	- €	
Foyer Hébergement Anjoigny		223,50 €	1 232,13 €	
Entreprise Adaptée		- €	1 062,05 €	
IME		8 034,59 €	- €	
Siège		1 336,08 €	- €	
FAM Hébergement		5 698,51 €	129,76 €	
SAVS		94,98 €	- €	
ESAT ARS		285,55 €	- €	
ITEP Cantal		838,33 €	- €	
SESSAD Cantal		3 884,82 €	- €	
CMPP		555,31 €	- €	
SESSAD Mauriac		284,94 €	- €	
AEMO		2 366,35 €	- €	
DHAP		650,29 €	- €	
SEAP		840,25 €	- €	
Mobilier	371 245,91 €	52 970,14 €	7 580,00 €	416 636,05 €
Dont				
UPHV		2 794,00 €	- €	
Entreprise Adaptée		- €	7 200,00 €	
IME		43 441,56 €	- €	
AEMO		2 414,18 €	- €	
DHAP		4 320,40 €	380,00 €	
Cheptel	1 963,25 €	- €	- €	1 963,25 €
Autres immobilisations	20 231,36 €	- €	- €	22 379,36 €



5. Notes sur le bilan

5.1. Tableau des mouvements des Immobilisations

	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Sous-Total	17 649 630,95 €	643 578,26 €	312 636,25 €	17 982 720,96 €
Immobilisations corporelles en cours	12 863,86 €	- €	8 138,28 €	4 725,58 €
<i>Dont Production</i>		- €	8 138,28 €	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	26 028,34 €	1 151,98 €	1 420,76 €	25 759,56 €
<i>Dont Association</i>		184,50 €	- €	
<i>Foyer Hébergement</i>		- €	969,11 €	
<i>Production</i>		293,98 €	162,00 €	
<i>ESAT ARS</i>		673,50 €		
<i>DHAP</i>			289,65 €	
Autres immobilisations financières	13 043,50 €	5 329,76 €	4 204,70 €	14 168,56 €
<i>Dont Foyer Hébergement</i>		800,00 €	1 300,00 €	
<i>ESAT ARS</i>		40,00 €	40,00 €	
<i>ITTEP Cantal</i>		3 330,00 €	1 950,00 €	
<i>CMPP</i>			914,70 €	
<i>IME</i>		50,00 €	- €	
<i>SEAP</i>		1 109,76 €	- €	
Total Général	17 701 566,65 €	650 060,00 €	326 399,99 €	18 027 374,66 €



5.2. Tableau des mouvements des Amortissements

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	46 728,31 €	2 078,65 €	- €	48 806,96 €
Autres immobilisations incorporelles	59 425,98 €	3 515,20 €	- €	62 941,18 €
Immobilisations corporelles				
Terrains (aménagement)	1 866,64 €	233,33 €	- €	2 099,97 €
Constructions				
sur sol propre	2 307 045,13 €	149 367,97 €	77 635,63 €	2 378 777,47 €
sur sol d'autrui	3 891 883,08 €	429 832,41 €	65 323,08 €	4 256 392,41 €
Installations techniques, matériel et outillage	1 722 360,10 €	93 278,25 €	65 674,79 €	1 749 963,56 €
Autres immobilisations corporelles				
Agencements	184 625,82 €	6 800,46 €	- €	191 426,28 €
Matériel de transport	329 678,13 €	77 076,28 €	21 403,39 €	385 351,02 €
Matériel informatique	223 875,85 €	33 350,85 €	2 433,98 €	254 792,72 €
Mobilier	207 937,89 €	23 619,77 €	5 788,68 €	225 768,98 €
Cheptel	1 963,25 €	- €	- €	1 963,25 €
Autres immobilisations corporelles	3 819,42 €	3 976,38 €	- €	7 795,80 €
Immobilisations corporelles en cours	- €	- €	- €	- €
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €	- €
Autres titres immobilisés	- €	- €	- €	- €
Prêts	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
Total Général	8 981 209,60 €	823 129,55 €	238 259,55 €	9 566 079,60 €



5.3 Détail des stocks

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Produits de défense des animaux	455,80 €	- €	363,83 €	91,97 €
Aliments				
Bovins viande	- €	208,80 €	- €	208,80 €
Bovins lait	201,50 €	429,50 €	- €	631,00 €
Poules	3 265,50 €	- €	2 136,70 €	1 128,80 €
Paille				
Bovins viande		- €		- €
Bovins lait	1 398,25 €	- €	498,25 €	900,00 €
Carburant	4 028,59 €	1 709,30 €	- €	5 737,89 €
Combustible Fuel	1 170,09 €	606,68 €	- €	1 776,77 €
Produits d'entretien	1 057,82 €	- €	852,77 €	205,05 €
Divers autres	964,91 €	157,29 €	- €	1 122,20 €
Emballages	7 478,98 €	- €	1 577,70 €	5 901,28 €
Matériel Ateliers St Illide	4 181,91 €	- €	364,09 €	3 817,82 €
Animaux				
Bovins viande	61 600,00 €	6 300,00 €	- €	67 900,00 €
Bovins lait	42 980,00 €	- €	3 640,00 €	39 340,00 €
Poules	4 742,40 €	- €	79,06 €	4 663,34 €
Pores	1 560,00 €	- €	1 131,00 €	429,00 €
Produits finis	63 431,75 €	469,60 €	24 759,85 €	39 141,50 €
Total Général	198 517,50 €	9 881,17 €	35 403,25 €	172 995,42 €



5.4 Etat des échéances des créances

	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 168,56 €	2 870,00 €	11 298,56 €
Créances douteuses - Usagers	6 176,49 €	6 176,49 €	
Autres créances clients	1 482 881,77 €	1 482 881,77 €	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	18 094,55 €	18 094,55 €	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	- €	- €	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	- €	- €	
- TVA	9 254,73 €	9 254,73 €	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 949,81 €	7 949,81 €	
- Divers	1 251,17 €	1 251,17 €	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	136 234,95 €	136 234,95 €	
Charges constatées d'avance	121 378,50 €	121 378,50 €	
Total Créances	1 797 390,53 €	1 786 091,97 €	11 298,56 €



5.5 Etat des placements et disponibilités

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Placements				
Comptes à Terme Otiplus Banque Populaire	800 000,00 €	- €	300 000,00 €	500 000,00 €
Bons Moyen Terme Négociables Crédit Agricole	1 500 000,00 €	- €	100 000,00 €	1 400 000,00 €
Livret A Crédit Agricole	78 534,82 €	- €	0,73 €	78 534,09 €
Livrets Institutionnels Banque Populaire	420 686,07 €	579 745,86 €	- €	1 000 431,93 €
Livret Associations Crédit Agricole	1 327 220,09 €	560 815,66 €	- €	1 888 035,75 €
Livret Associatis Caisse d'Épargne	1 010 078,14 €	- €	504 829,01 €	505 249,13 €
Compte sur Livret Société Générale	- €	95 223,16 €	- €	95 223,16 €
Disponibilités				
Valeurs à l'encaissement	1 512,41 €	2 871,60 €	- €	4 384,01 €
Comptes courants des établissements	6 665 782,44 €	1 726 989,96 €	- €	8 392 772,40 €
Caisses	7 105,06 €		2 656,12 €	4 448,94 €
Total Général	11 810 919,03 €	2 965 646,24 €	907 485,86 €	13 869 079,41 €



5.6 Produits et Avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	5 512,57 €
Autres créances	99 226,71 €
Valeurs mobilières de placement (intérêts courus)	30 834,26 €
Disponibilités (intérêts créditeurs à recevoir)	189,85 €
Total	135 763,39 €

5.7 Charges à payer et Avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligatoires convertibles	
Autres emprunts obligatoires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 015,77 €
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 131,19 €
Dettes fiscales et Sociales	1 143 296,94 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	116 427,34 €
Total	1 401 871,24 €

5.8 Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	121 378,50 €	
Charges/ Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
Total	121 378,50 €	- €



5.9 Tableau d'évolution des fonds propres

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Fonds Associatifs				
Sans droit de reprise	787 062,86 €	- €	- €	787 062,86 €
Avec droit de reprise	435 678,34 €	- €	- €	435 678,34 €
Réserves				
Réserve de compensation des déficits d'exploitation	1 385 197,88 €	11 714,62 €	14 771,30 €	1 382 141,20 €
<i>Dont</i> Siège		10 347,22 €	- €	
SEAP		1 367,40 €	- €	
Entreprise Adaptée		- €	12 401,49 €	
S.A.V.S		- €	1 266,84 €	
Foyer d'Anjoigny		- €	1 102,97 €	
Réserve de compensation des charges d'amortissement	230 910,71 €	93 329,42 €	3 501,15 €	320 738,98 €
<i>Dont</i> FAM Hébergement		- €	3 023,11 €	
FAM Soins		6 219,65 €	- €	
Ateliers Occupationnels		13 875,00 €	- €	
SESSAD Cantal		49 334,77 €	- €	
IME		13 900,00 €	- €	
SESSAD Mauriac		10 000,00 €	- €	
AEMO		- €	478,04 €	
Excédents affectés à la couverture du BFR (Réserve de trésor)	963 060,26 €	- €	- €	963 060,26 €
Excédents affectés à l'investissement				
	3 325 836,44 €	305 257,21 €	- €	3 631 093,65 €
<i>Dont</i> Ateliers Occupationnels		7 154,81 €	- €	
Exploitation Commerciale		43 987,96 €	- €	
E.S.A.T. ARS		21 862,96 €	- €	
ITEP Cantal		80 835,77 €	- €	
SESSAD Cantal		45 000,00 €	- €	
CMPP		16 383,70 €	- €	
IME Les Esclozes		84 356,46 €	- €	
SESSAD Mauriac		5 675,55 €	- €	
Autres réserves	90 370,63 €	- €	- €	90 370,63 €
Report à nouveau				
Gestion libre	- 98 639,10 €	15 652,15 €	- €	114 291,25 €
<i>Dont</i> Association		15 652,15 €	- €	
Gestion contrôlée	- 62 329,81 €	- €	11 540,57 €	50 789,24 €
Dépenses refusées par le financeurs	- 1 739 816,50 €	77 399,36 €	3 126,85 €	1 814 089,01 €
<i>Dont</i> IME / SESSAD Mauriac		8 573,48 €	- €	
SESSAD du Cantal		7 996,76 €	- €	
ITEP du Cantal		22 347,63 €	- €	
SEAP		931,46 €	- €	
DHLAP		- €	3 126,85 €	
CMPP		2 049,01 €	- €	
AEMO		3 870,03 €	- €	
Siège		29 378,58 €	- €	
FAM At Occupationnels		2 252,38 €	- €	
S.A.J.M.T		0,03 €	- €	
Dépenses non opposables aux financeurs	- 296 395,46 €	82 644,91 €	22 220,81 €	356 819,56 €
<i>Dont</i> IME / SESSAD Mauriac		- €	4 303,89 €	
ITEP du Cantal		4 720,00 €	- €	
SESSAD du Cantal		- €	5 977,10 €	
CMPP		6 996,89 €	- €	
AEMO		4 189,91 €	- €	
DHLAP		3 892,11 €	- €	
SEAP		5 228,10 €	- €	
Complexus d'Anjoigny		- €	- €	
E.S.A.T. ARS		- €	595,26 €	
FAM		1 077,86 €	- €	
FAM Soins		12 540,04 €	- €	
Siège		44 000,00 €	11 344,56 €	



	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Résultat de l'exercice (voir annexe 4.1)	1 010 952,19 €	242 413,04 €	725 730,41 €	527 634,82 €
Résultats sous contrôle de Tiers financeurs				
Résultat repris en réduction des charges d'exploitation	422 538,55 €	75 299,66 €	136 532,50 €	361 305,71 €
<i>Dont</i> IME / SESSAD Mauriac			105 000,00 €	
ITEP du Cantal		50 000,00 €	- €	
SESSAD du Cantal		5 000,00 €	- €	
CMPP		11 334,13 €	- €	
AEMO		- €	6 963,03 €	
DHAP		- €	8 294,07 €	
SEAP		- €	2 104,13 €	
Foyer d'Anjoigny		- €	14 171,27 €	
S-AVS		1 307,57 €		
S-AJAT		7 412,94 €		
FAM Ateliers Occupationnels		245,02 €	- €	
Résultats en attente années paires	432 013,52 €	97 243,43 €	547 587,87 € -	18 330,92 €
<i>Dont</i> IME / SESSAD Mauriac			20 262,42 €	
ITEP du Cantal			228 768,14 €	
SESSAD du Cantal			97 315,11 €	
CMPP			18 671,93 €	
AEMO		25 501,01 €	- €	
DHAP		12 259,33 €	- €	
SEAP		7 796,29 €	- €	
Complexe d'Anjoigny		- €	82 637,62 €	
Résidence Bos Darnis St Illide		- €	99 932,65 €	
Siège		51 686,80 €		
Résultats en attente années impaires	- €	1 140 257,75 €	145 239,88 €	995 017,87 €
<i>Dont</i> IME / SESSAD Mauriac		219 541,10 €	- €	
ITEP du Cantal		468 118,49 €	- €	
SESSAD du Cantal		43 926,95 €	- €	
CMPP		138 006,88 €	- €	
AEMO		962,00 €	- €	
DHAP		- €	69 019,57 €	
SEAP		3 967,58 €	- €	
Complexe d'Anjoigny		- €	76 220,31 €	
Résidence Bos Darnis St Illide		79 626,09 €	- €	
Siège		186 108,66 €	- €	
Report à nouveau en attente d'affectation 2014	55 000,00 €	- €	- €	55 000,00 €
<i>Dont</i> AEMO	55 000,00 €	- €	- €	
Report à nouveau en attente d'affectation 2015	20 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
<i>Dont</i> AEMO	20 000,00 €	- €	10 000,00 €	
Report à nouveau en attente d'affectation 2016	27 024,67 €	- €	27 024,67 €	- €
<i>Dont</i> Ateliers occupationnels	27 024,67 €	- €	- €	
Report à nouveau en attente d'affectation 2018	- €	68 000,00 €	- €	68 000,00 €
<i>Dont</i> Foyer Anjoigny	- €	- €	- €	
Résultats affectés	479 075,51 €	247 415,66 €	5 300,00 €	721 191,17 €
<i>Dont</i> SEAP		- €	900,00 €	
ITEP		125 000,00 €	- €	
DHAP		- €	4 400,00 €	
IME / SESSAD de Mauriac		15 600,00 €	- €	
FAM Soins		16 000,54 €	- €	
FAM Hébergement		90 815,12 €	- €	
Complexe d'Anjoigny		- €	- €	
Total Général	7 467 540,69 €	2 105 234,37 €	1 578 799,55 €	7 993 975,51 €



5.10 Tableau des Subventions et provisions réglementées

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Subventions d'investissements				
Sur Crédits non reconductibles	86 296,06 €	6 500,00 €	10 876,36 €	81 919,70 €
<i>Dont IME/SESSAD Mauriac</i>		<i>6 500,00 €</i>	<i>10 876,36 €</i>	
Taxe Apprentissage	35 931,92 €	2 971,71 €	6 442,41 €	32 461,22 €
<i>Dont IME / SESSAD Mauriac</i>	<i>6 507,13 €</i>	<i>2 337,44 €</i>	<i>5 715,32 €</i>	<i>3 129,25 €</i>
<i>IIEP du Cantal</i>	<i>28 947,45 €</i>	<i>634,27 €</i>	<i>727,09 €</i>	<i>28 854,63 €</i>
<i>Association</i>	<i>477,34 €</i>			<i>477,34 €</i>
Autres	47 635,49 €	- €	4 192,08 €	43 443,41 €
<i>Dont Complexe d'Anjoigny</i>	<i>42 737,29 €</i>	<i>- €</i>	<i>3 892,68 €</i>	
<i>Dont Résidence Bos Darnis</i>	<i>4 898,20 €</i>	<i>- €</i>	<i>299,40 €</i>	
Provisions réglementées				
Réserve de trésorerie	16 111,69 €	- €	- €	16 111,69 €
Pour travaux de rénovation	818 305,20 €	146 193,50 €	79 480,30 €	885 018,40 €
<i>Dont IME / SESSAD Mauriac</i>		<i>- €</i>	<i>20 678,57 €</i>	
<i>IIEP du Cantal</i>		<i>- €</i>	<i>47 268,14 €</i>	
<i>AEMO</i>		<i>- €</i>	<i>3 534,00 €</i>	
<i>DHAP</i>		<i>1 200,00 €</i>	<i>5 308,80 €</i>	
<i>SEAP</i>		<i>- €</i>	<i>485,00 €</i>	
<i>Complexe d'Anjoigny</i>		<i>70 000,00 €</i>	<i>66,66 €</i>	
<i>Résidence Bos Darnis St Illide</i>		<i>74 993,50 €</i>	<i>2 139,13 €</i>	
Réserves des plus values nettes d'actif	1 160 869,25 €	72 053,09 €	- €	1 232 922,34 €
<i>Dont IME</i>		<i>59 496,23 €</i>	<i>- €</i>	
<i>Complexe Anjoigny</i>		<i>12 556,86 €</i>		
<i>FAM Hébergement</i>		<i>- €</i>		
<i>IME</i>		<i>- €</i>	<i>- €</i>	
Total Général	2 165 149,61 €	227 718,30 €	100 991,15 €	2 291 876,76 €



5.11 Tableau des Provisions

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions				
Provisions pour risques				
Litiges Prudhommaux	351 212,00 €	- €	85 407,56 €	265 804,44 €
<i>Dont</i>				
<i>Complexe d'Anjoigny</i>		- €	12 500,00 €	
<i>Résidence Bos Darnis St Illde</i>		- €	12 500,00 €	
<i>FTEP du Cantal</i>		- €	47 907,56 €	
<i>IME Mauriac</i>		- €	10 000,00 €	
<i>SESSAD Mauriac</i>		- €	2 500,00 €	
Autres risques	42 509,89 €	- €	42 509,89 €	- €
<i>Dont</i>				
<i>FTEP du Cantal</i>		- €	18 509,89 €	
<i>Siège</i>		- €	24 000,00 €	
Provisions pour charges				
Travaux - Grosses réparations	66 324,60 €	- €	11 916,08 €	54 408,52 €
<i>Dont</i>				
<i>IME</i>		- €	11 916,08 €	
Autres provisions	- €	18 000,00 €	- €	18 000,00 €
<i>Dont</i>				
<i>Résidence BOS DARNIS</i>		18 000,00 €	- €	
Dépréciation des comptes de tiers				
Comptes d'usagers	11 177,97 €	3 204,87 €	8 666,54 €	5 716,30 €
<i>Dont</i>				
<i>CMPP</i>		- €	- €	
<i>Complexe d'Anjoigny</i>		3 204,87 €	3 417,50 €	
<i>Résidence Bos Darnis St Illde</i>		- €	- €	
<i>Siège</i>		- €	5 249,04 €	
Autres tiers	- €	- €	- €	- €
Total Général	471 224,46 €	21 204,87 €	148 500,07 €	343 929,26 €



5.12 Tableau des Fonds dédiés

	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fonds dédiés pour projet associatif	1 252,42 €	- €	- €	1 252,42 €
Fonds dédiés pour l'évaluation externe	- €	- €	1 350,00 €	1 350,00 €
Fonds dédiés pour stagiaires	38 514,67 €	169,51 €	3 596,24 €	41 941,40 €
<i>Dont ITEP Cantal</i>		<i>169,51 €</i>	<i>- €</i>	
<i>CMPP</i>		<i>- €</i>	<i>3 596,24 €</i>	
Fonds dédiés pour indemnités de licenciement	23 116,23 €	- €	- €	23 116,23 €
Fonds dédiés pour projet de restructuration	6 628,96 €	- €	- €	6 628,96 €
Fonds dédiés pour frais de psychiatre	6 700,00 €	- €	- €	6 700,00 €
Fonds dédiés pour colloques	5 000,00 €	- €	- €	5 000,00 €
Fonds dédiés pour analyse des pratiques	11 155,00 €	3 028,00 €	- €	8 127,00 €
<i>Dont CMPP</i>		<i>3 028,00 €</i>	<i>- €</i>	
Fonds dédiés pour retraite	424 734,02 €	201 352,70 €	52 569,32 €	275 950,64 €
<i>Dont IME / SESSAD Mauriac</i>		<i>86 852,33 €</i>	<i>10 000,00 €</i>	
<i>ITEP du Cantal</i>		<i>- €</i>	<i>25 000,00 €</i>	
<i>SEAP</i>		<i>- €</i>	<i>2 000,00 €</i>	
<i>AEMO</i>		<i>59 900,00 €</i>	<i>- €</i>	
<i>Complexe d'Anjoigny</i>		<i>30 333,23 €</i>	<i>- €</i>	
<i>Résidence Bos darnis St Ilide</i>		<i>24 267,14 €</i>	<i>15 569,32 €</i>	
Fonds dédiés pour changement de locaux SEAP	8 500,00 €	- €	- €	8 500,00 €
Fonds dédiés à la formation	23 542,13 €	8 640,00 €	28 674,00 €	43 576,13 €
<i>Dont FAM Soins</i>		<i>8 640,00 €</i>	<i>6 040,00 €</i>	
<i>Ateliers occupationnels</i>		<i>- €</i>	<i>22 266,00 €</i>	
<i>IME / SESSAD Mauriac</i>		<i>- €</i>	<i>368,00 €</i>	
Fonds dédiés pour heures de remplacement	8 764,14 €	8 764,14 €	12 011,02 €	12 011,02 €
<i>Dont FAM Hébergement</i>		<i>8 764,14 €</i>	<i>12 011,02 €</i>	
Fonds dédiés pour création UPHV	80 190,00 €	- €	- €	80 190,00 €
Fonds dédiés amélioration des conditions de travail, ludothèque	- €	- €	5 600,00 €	5 600,00 €
<i>Dont SESSAD Mauriac</i>		<i>- €</i>	<i>5 600,00 €</i>	
Fonds dédiés Prud'hommes	- €	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
<i>Dont ITEP Cantal</i>		<i>- €</i>	<i>100 000,00 €</i>	
Fonds dédiés RAPT	- €	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
<i>Dont SESSAD Cantal</i>		<i>- €</i>	<i>60 000,00 €</i>	
Fonds dédiés attente ciblage CD 15	- €	- €	49 000,00 €	49 000,00 €
<i>Dont AEMO</i>			<i>49 000,00 €</i>	
Fonds dédiés sur dons manuels	1 158,68 €	- €	525,00 €	1 683,68 €
<i>Complexe d'Anjoigny - Football Handicapés</i>				
Total Général	639 256,25 €	221 954,35 €	313 325,58 €	730 627,48 €



5.13 Etat des échéances des dettes

	Montant brut	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 713 370,51 €	446 526,14 €	1 733 371,89 €	2 533 472,48 €
Emprunts	4 703 354,74 €	436 510,37 €	1 733 371,89 €	2 533 472,48 €
<i>Dont</i>				
<i>Résidence Bos Darnis St Illide</i>	1 861 820,93 €	178 833,49 €	756 967,79 €	926 019,65 €
<i>Complexe d'Anjoigny St Cerin</i>	820 818,73 €	99 012,91 €	331 139,91 €	390 665,91 €
<i>Siège</i>	114 562,30 €	14 043,55 €	47 352,69 €	53 166,06 €
<i>IIEP du Cantal</i>	1 906 152,78 €	144 620,42 €	597 911,50 €	1 163 620,86 €
Intérêts courus non échus	10 015,77 €	10 015,77 €		
Emprunts et dettes financières divers	5 534 857,11 €	5 534 857,11 €		
<i>Solde créditeur de banque - IIEP du Cantal</i>	- €	- €		
<i>Solde créditeur de banque - ASSOCIATION</i>	- €	- €		
<i>Solde créditeur de banque - Siège</i>	2 173 744,89 €	2 173 744,89 €		
<i>Solde créditeur de banque - Résidence Bos Darnis St Illide</i>	- €	- €		
<i>Solde créditeur de banque Société Générale</i>	16,22 €	16,22 €		
<i>Compte Mimir Technique Crédit Agricole</i>	3 361 096,00 €	3 361 096,00 €		
Autres dettes				
Dettes fournisseurs	507 508,08 €	507 508,08 €		
Autres dettes	2 090 760,22 €	2 090 760,22 €		
Produits constatés d'avance	- €	- €		
Total Dettes	12 846 495,92 €	8 579 651,55 €	1 733 371,89 €	2 533 472,48 €



5.14 Engagements Financiers

	Nature de la garantie	Tiers caution	Capital restant dû au 31/12/2018
Crédit Agricole			
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Caution solidaire	Fonds régional	- €
Siège	Privilège de prêteur de deniers		108 166,26 €
Foyer Anjoigny	Hypothèque		20 150,90 €
ITEP du Cantal	Sans Garantie		- €
ITEP du Cantal	Hypothèque		397 660,26 €
ITEP du Cantal	Hypothèque		360 208,49 €
ITEP du Cantal	Hypothèque		111 731,90 €
Banque populaire			
ITEP du Cantal - Restaurant Puy Mary	Hypothèque		37 975,49 €
Siège	Sans Garantie		6 396,04 €
Crédit Foncier			
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Caution solidaire	Conseil général (60%) Commune de St Illide (16,25 %)	1 205 986,80 €
Caisse des dépôts et consignations			
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Caution solidaire	Conseil général (60%) Commune de St Illide (16,25 %)	375 722,75 €
Associl			
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Hypothèque		24 845,64 €
Ciléó			
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Sans Garantie		17 112,56 €
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Sans Garantie		12 929,44 €
Caisse d'épargne			
Production Anjoigny	Sans Garantie		530 833,14 €
Production Anjoigny	Sans Garantie		177 500,49 €
Entreprise Adaptée	Sans Garantie		47 332,68 €
ITEP du Cantal	Hypothèque		442 380,31 €
ITEP du Cantal	Hypothèque		420 447,17 €
ITEP du Cantal	Hypothèque		135 749,16 €
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Sans Garantie		72 134,34 €
Agilor			
Production anjoigny	Sans Garantie		31 277,14 €
Production anjoigny	Sans Garantie		13 724,38 €
Société Générale			
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Sans Garantie		56 636,12 €
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Sans Garantie		96 453,28 €



6. Notes sur le compte de résultat

6.1 Analyse du résultat comptable

	Déficit	Excédent
Résultat des établissements en gestion libre		
Association	9 294,14 €	
Production de l'ESAT d'Anjoigny		55 749,37 €
Entreprise Adaptée d'Anjoigny	5 464,16 €	
Sous-Total Gestion Libre		40 991,07 €
Résultat des établissements en gestion contrôlée		
Financier : ARS Auvergne		
I'IEP du Cantal		141 112,51 €
SESSAD du Cantal		47 747,77 €
IME Les Escloses		45 261,21 €
SESSAD de Mauriac		13 023,75 €
CMPP		61 883,52 €
Résidence Bos Darnis -Section Soins		107 729,35 €
ESAT d'Anjoigny	- €	1 058,62 €
Financier : Conseil Général du Cantal		
AEMO		61 772,22 €
DHAP	43 661,07 €	
SEAP	30 923,42 €	- €
Foyer Anjoigny	11 437,73 €	
SAVS d'Anjoigny	- €	8 131,42 €
Résidence Bos Darnis - Hébergement	52 774,00 €	
Résidence Bos Darnis - Ateliers occupationnels	28 653,12 €	- €
Financement par frais de siège des établissements		
Siège		166 372,72 €
Sous-Total gestion contrôlée		486 643,75 €
Résultat comptable de l'exercice 2018		527 634,82 €



6.2 Tableau de passage du résultat comptable au résultat administratif

	Résultat comptable de l'année	Dépenses non opposables aux tiers financeurs	Reprise de résultat	Résultat Administratif soumis aux autorités de tarification pour affectation
Financé par le Conseil Général du Cantal				
AEMO	61 772,22 €	7 376,12 €	13 421,94 €	82 570,28 €
DHAP	-43 661,07 €	908,11 €	5 607,97 €	-37 144,99 €
SEAP	-30 923,42 €	2 937,92 €	2 517,92 €	-25 467,58 €
Foyer d'hébergement d'Anjoigny + SAJMT	-11 437,73 €	18 420,41 €	2 960,76 €	9 943,44 €
SAVS	8 131,42 €	0,00 €	-6 519,24 €	1 612,18 €
Résidence Bos Darnis - Hébergement	-52 774,00 €	9 954,39 €	55 595,34 €	12 775,73 €
Résidence Bos Darnis - Ateliers occupationnels	-28 653,12 €	-8 491,67 €	42 636,02 €	5 491,23 €
Sous-Total Conseil Général du Cantal	-97 545,70 €	31 105,28 €	116 220,71 €	49 780,29 €
Financé par l'ARS Auvergne				
IITEP du Cantal	141 112,51 €	13 916,55 €	175 000,00 €	330 029,06 €
SESSAD du Cantal	47 747,77 €	4 417,45 €	15 000,00 €	67 165,22 €
IME Les Escloses	45 261,21 €	3 683,30 €	42 100,00 €	91 044,51 €
SESSAD de Mauriac	13 023,75 €	371,30 €	10 600,00 €	23 995,05 €
CMPP	61 883,52 €	13 234,76 €	13 000,00 €	88 118,28 €
Résidence Bos Darnis - Soins	107 729,35 €	-1 396,78 €	8 486,61 €	114 819,18 €
ESAT Social	1 058,62 €	3 249,19 €	0,00 €	4 307,81 €
Siège	166 372,72 €	0,00 €	16 843,23 €	183 215,95 €
Sous-Total ARS Auvergne	584 189,45 €	37 475,77 €	281 029,84 €	902 695,06 €
Etablissements en gestion libre				
ESAT Production	55 749,37 €	0,00 €	0,00 €	55 749,37 €
Entreprise Adaptée	-5 464,16 €	0,00 €	0,00 €	-5 464,16 €
Association	-9 294,14 €	0,00 €	0,00 €	-9 294,14 €
Total Général	527 634,82 €			993 466,42 €

